

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES

CLASSES D'USAGES PERMISES										
USAGES PERMIS	R : RÉSIDENCE									
	R-1 : Unifamiliale									
	R-2 : Bifamiliale et trifamiliale									
	R-3 : Multifamiliale									
	R-4 : Maison mobile									
	R-5 : Mixte									
	C : COMMERCE									
	C-1 : Voisinage									
	C-2 : Quartier									
	C-3 : Régional									
	C-4 : Spécial									
	C-5 : Agricole									
	C-6 : Services professionnels et administratifs									
	I : INDUSTRIE									
	I-1 : Prestige									
	I-2 : Légère									
	I-3 : Lourde									
	P : COMMUNAUTAIRE									
	P-1 : Espace public	●								
	P-2 : Voisinage									
	P-3 : Régional	●								
	P-4 : Spécial									
	A : AGRICULTURE									
	A : Agriculture									
	CONS : CONSERVATION									
CONS : Conservation										
CONS-1 : Conservation intégrale										
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS										
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS	(1)									
NORMES										
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE DU BÂTIMENT									
	Isolée	●								
	Jumelée									
	Contiguë									
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT									
	Largeur minimale (m)	7,2								
	Largeur maximale (m)									
	Superficie de planchers minimale (m ²)	100								
	Superficie de planchers maximale (m ²)									
	Hauteur en étage(s) minimale	1								
	Hauteur en étage(s) maximale	2								
	Hauteur en mètres maximale	12								
	RAPPORTS									
	Planchers/terrain maximal	0,8								
	Espace bâti/terrain minimal									
	Espace bâti/terrain maximal	0,4								
	MARGES									
	Avant minimale (m)	7								
	Latérale minimale (m)	2								
	Latérales totales minimales (m)	9								
	Arrière minimale (m)	6,5								
	LOTISSEMENT									
	TERRAIN									
	Front de lot minimal (m)	16								
	Profondeur minimale (m)	28								
Superficie minimale (m ²)	500									
DIVERS										
Nombre de logements (min/max)	0/0									
Densité nette log/ha (min/max)	0/0									
PIIA	●									
Notes particulières										
NOTES								Amendements		
(1) Résidence pour personnes âgées, incluant un dispensaire pour les soins de santé à l'intérieur du bâtiment principal								No. Régl.	Date	